

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
21 septembre 2020	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 juin 2020, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Directeur Général, M. FONTE sur les deux plans triennaux en 2014 et 2018, la dynamique prévue pour 2023 et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le plan d'actions 2021 à 2023.
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, après un échange de vues et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents sont favorables à 14 voix pour et 3 voix contre à un possible désengagement de la C.C.I. du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Valence-Chabeuil et autorisent le Président GUIBERT à entreprendre les démarches auprès des différentes parties prenantes (Conseil Départemental de la Drôme, Valence Romans Agglo, Syndicat Mixte, Préfecture de la Drôme).
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le rapport d'activité 2019 de la C.C.I. qui sera adressé à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les modifications des annexes du Règlement Intérieur de la C.C.I. Celui-ci sera envoyé pour approbation à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.

21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, sont favorables à un vote groupé et approuvent le renouvellement des conventions avec le Crédit Agricole pour la création et la reprise d'entreprises, avec la Caisse d'Epargne pour la création et la reprise d'entreprises, avec Rhône Vallée Angels pour des actions communes en faveur de la création d'entreprises et autorisent le Président à les signer.
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents sont favorables (1 voix contre) à l'octroi d'un fonds de concours à hauteur de 5 000 € pour 2020 et 5 000 € pour 2021 au Tribunal de Commerce de Romans.
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la désignation pour six exercices du Cabinet KPMG à Valence comme Commissaire aux Comptes et de son suppléant, le Cabinet SALUSTRO-REYDEL à Paris la Défense.
21 septembre 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent M. Pascal CLEMENT, M. Thomas MOMBERT et Mme Sylvie BASSAGET, Conseillers Techniques.